

Juin 2018

Initiative P20 – Les données pour ne laisser personne de côté au Bénin

Document de travail

Table des matières

Introduction.....	3
L'initiative P20 et les données pour ne laisser personne de côté.....	4
Les politiques mises en place pour ne laisser personne de côté au Bénin	6
Santé.....	7
Éducation	7
Énergie et eau.....	7
Agriculture.....	7
Culture, tourisme, sport et jeunesse	8
Protection sociale.....	8
Le statut des P20 au Bénin	10
Nutrition.....	11
Registres et statistiques de l'état civil	12
Cibles d'ODD pour 2018	13
Données, statistiques et ventilation – comprendre quels groupes de personnes sont laissés de côté	14
Sexe.....	15
Zone géographique.....	15
Âge.....	16
Handicap.....	17
Autres considérations	17
Notes.....	18

Introduction

Les objectifs de développement durable (ODD) représentent un programme ambitieux en faveur du changement. Ils sont universels et constituent un véritable défi pour le monde entier. Ils concernent les districts infranationaux, les villes, les secteurs public et privé ainsi que l'ensemble de la société civile. Pour mener à bien le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030), ces acteurs doivent mettre en œuvre des mesures relatives notamment à l'environnement, la croissance durable, l'inclusion, la santé, l'éducation et la nutrition. Ils doivent en outre promouvoir la lutte contre la pauvreté et les inégalités.

Les cibles et les nombreux indicateurs des ODD (plus de 230) représentent par ailleurs une rupture avec le passé, incarnée par ce principe novateur qui vient bouleverser la perception traditionnelle de ces indicateurs : personne ne doit être laissé de côté. Pour honorer cet engagement, il convient d'adopter une approche différente de celle qui consiste à analyser les moyennes nationales. Les données doivent être ventilées en vue d'analyser les personnes, pas les moyennes, et de comprendre les caractéristiques de ces groupes susceptibles d'être exclus. Elles doivent par ailleurs concerner l'ensemble de la population afin de déterminer quelles sont les personnes reléguées. C'est pourquoi l'Organisation des Nations Unies (ONU) a appelé à une révolution des données en faveur du développement durable¹.

Le présent rapport fait état des progrès concernant l'engagement à ne laisser personne de côté, et précise dans quelle mesure les 20 % les plus pauvres de la population (les P20) sont pris en compte dans ces progrès. Traduisant la nature universelle du défi, le Bénin et la Suisse confrontent leurs données, statistiques et méthodes visant à garantir l'inclusion de tous.

Le Programme 2030 établit clairement que chaque pays est responsable de son propre développement, mais que la réalisation des objectifs repose également sur une certaine interdépendance. L'initiative P20 s'applique au niveau mondial comme au niveau national. Les P20 mondiaux sont les personnes faisant partie des 20 % les plus pauvres de la population mondiale. La garantie de ne laisser aucune de ces personnes de côté est aussi bien une responsabilité nationale qu'internationale. À cela s'ajoute le fait que chaque pays doit inclure l'ensemble de sa population dans la réalisation du Programme 2030. Les progrès concernant les P20 nationaux (les 20 % les plus pauvres à l'intérieur d'un pays) doivent donc également contribuer à mesurer l'avancée des objectifs.

Le Bénin et la Suisse présenteront un rapport initial de leurs conclusions, difficultés et expériences lors du Forum politique de haut niveau sur le développement durable qui se

tiendra au mois de juillet 2018. Ces données serviront à préparer l'événement de 2019, dont le thème sera « Donner des moyens d'action aux populations et assurer l'inclusion et l'égalité ».

Le Bénin s'est montré très actif dans l'intégration des ODD au sein de ses cadres de planification nationaux, et très impliqué à l'international en vue d'accélérer les progrès.

- En 2016, le Gouvernement béninois a organisé un séminaire national relatif aux ODD pour renforcer le degré d'appropriation du Programme 2030 par le pays.
- En 2017, lors du Forum politique de haut niveau sur le développement durable, il a souligné le rôle important que jouaient les ODD au sein de son Plan national de développement et de sa Stratégie Nationale de Développement de la Statistique. Il a également présenté les processus à adopter pour accélérer la réalisation des cibles prioritaires du pays².
- En 2018, le Gouvernement du Bénin a défini quelles étaient les cibles d'ODD auxquelles il souhaitait accorder la priorité, en appliquant le Programme 2030 au contexte national³.
- En 2018 également, il présentera son examen national volontaire lors du Forum politique de haut niveau sur le développement durable, en prenant en compte le statut des P20 nationaux et les données disponibles pour s'assurer que personne n'est laissé de côté. Le Fonds monétaire international (FMI) a salué le dynamisme de l'activité économique du pays pour l'année 2017, et en particulier la mobilisation des recettes de l'État en faveur de programmes sociaux prioritaires, qui a permis de dépasser les objectifs du programme appuyé par la facilité élargie de crédit⁴. Le Bénin est l'un des deux seuls pays africains à chiffrer ses besoins de financement en matière d'éducation, d'eau, d'assainissement et d'hygiène, en vue de réaliser les ODD concernés.

L'initiative P20 et les données pour ne laisser personne de côté

Plutôt que de proposer une nouvelle mesure contre la pauvreté, l'initiative P20 représente une occasion de mieux comprendre les données relatives aux personnes risquant d'être laissées pour compte. Elle permet d'agir en conséquence et de mieux cibler les bénéficiaires des politiques et des ressources pour garantir leur inclusion au sein du processus.

L'approche consistant à se focaliser sur les P20 est applicable à toutes les populations et à tous les secteurs. Par exemple, un ministère trouvera utile de pouvoir analyser dans quelle mesure ses services atteignent les 20 % les plus pauvres. De même, une Organisation non gouvernementale ou une entreprise pourraient chercher à mieux comprendre leurs clients qui appartiennent à cette catégorie de la population.

L'initiative P20 propose de suivre trois indicateurs clés : les revenus, la nutrition ainsi que les registres et statistiques de l'état civil. Si ces indicateurs montrent des signes de progrès peu satisfaisants concernant les P20, il est peu probable que les autres ODD

soient atteints. Il convient cependant d'ajouter des secteurs représentant les priorités des gouvernements et des organismes, afin que les données relatives aux populations concernées par les progrès effectués soient disponibles. Afin de mieux comprendre les groupes de population susceptibles d'être laissés de côté, l'initiative P20 souligne l'importance de la ventilation des données relatives à l'inclusion des groupes vulnérables. Cette ventilation se fait autour de cinq critères simples et sert à refléter différents niveaux de progrès : le quintile de richesse, le sexe, la zone géographique, l'âge et le handicap.

Development Initiatives a élaboré le présent rapport avec le soutien du ministère béninois du Plan et du Développement et la Direction du développement et de la coopération suisse. Notre analyse s'appuie sur des entretiens menés auprès des organismes béninois suivants : Institut national de la statistique et de l'analyse économique (INSAE), ministère de la Culture, du Tourisme, des Sports et de la Jeunesse, ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, ministère des Enseignements maternel et primaire, ministère des Enseignements secondaire, technique et de la Formation professionnelle, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ministère de l'Énergie, de l'Eau et des Mines, ministère de la Famille, des Affaires sociales et de la Microfinance. Nous les remercions chaleureusement pour leur contribution au présent rapport. Tous les efforts nécessaires ont été mobilisés pour garantir la fiabilité des informations qui y figurent ; si toutefois une quelconque erreur venait à être présente, elle relèverait de la responsabilité exclusive de Development Initiatives.

Les politiques mises en place pour ne laisser personne de côté au Bénin

En 2017, le Bénin a présenté à New York son premier rapport national sur la mise en œuvre des ODD. L'importance de l'engagement à ne laisser personne de côté, bien que rarement évoquée de manière explicite, transparaisait tout au long du document. L'examen national volontaire de 2018 offre davantage de contenu axé sur cet engagement. Il souligne quatre principaux domaines d'activités gouvernementales visant à ne laisser personne de côté :

1. La protection sociale pour tous ;
2. La mise en place de filets de sécurité sociale pour les personnes les plus vulnérables ;
3. Le renforcement de la législation en faveur des personnes les plus vulnérables ;
4. Une spatialisation équilibrée dans la mise en place d'initiatives de développement.

Il est primordial de rappeler que ce principe ne concerne pas uniquement le domaine social, mais qu'il s'applique à tous les secteurs relatifs à la prestation de services, ainsi qu'à tous les ODD. Il est donc intéressant de voir comment le Gouvernement béninois adapte cette approche au sein de ses divers ministères et organismes.

Le Bénin a récemment mis en place l'Assurance pour le renforcement du capital humain (ARCH), un dispositif qui appuie la fourniture d'assurances maladie et de formations professionnelles, ainsi que l'octroi de microcrédits et le versement des retraites pour les personnes vivant en situation de pauvreté et d'extrême pauvreté.

Les efforts déployés en faveur de la mise en place de filets de sécurité sociale en sont encore à la phase pilote, l'accent étant mis sur l'amélioration de l'accès aux services sociaux ainsi que sur les transferts conditionnels en espèces et les transferts en espèces sans conditions pour les personnes en situation de handicap. D'un point de vue législatif, la protection de ces personnes et la prestation de services assurée à leur intention sont prévues par une loi promulguée en 2017. Concernant les inégalités géographiques, l'accès aux ressources publiques, et particulièrement à l'eau potable, quelle que soit la région du pays, est une priorité du gouvernement⁵.

Santé

Le Bénin s'efforce depuis des dizaines d'années à fournir des services de santé appropriés à l'ensemble de sa population ; il s'agit d'un objectif officiel fixé par le gouvernement. Plusieurs programmes sont en cours afin de réduire les inégalités en matière de santé, et de garantir une offre de soins adaptés aux populations vulnérables. Le ministère de la Santé s'attache à assurer la prévention et le traitement du paludisme auprès des enfants de moins de cinq ans et des femmes enceintes. Il cherche en outre à diminuer le taux de mortalité infantile et à améliorer la santé maternelle, en facilitant l'accès aux services de santé et en subventionnant les opérations césariennes.

Éducation

Les efforts du Bénin pour promouvoir la hausse des taux de scolarisation et d'obtention de diplôme traduisent également la volonté du pays à ne laisser personne de côté. L'enseignement primaire a fait l'objet de deux grandes politiques en la matière : l'école est dans un premier temps devenue obligatoire pour tous les enfants en âge d'être scolarisés, et les repas scolaires sont désormais fournis par l'État. Ce dernier a fait de l'accès à l'éducation des enfants déscolarisés une de ses priorités. Il propose ainsi des programmes de certification en artisanat, améliore l'accès des personnes handicapées aux infrastructures, et construit des écoles dans les régions souffrant des plus faibles taux de scolarisation. Certaines de ces régions continuent cependant à présenter des difficultés en la matière, particulièrement dans le Nord du pays.

Énergie et eau

Le gouvernement a cherché à étendre l'accès à l'eau potable et à l'électricité dans les milieux ruraux, mais le développement de réseaux durables est problématique dans certaines régions où les habitants peuvent difficilement payer pour ces services. Par conséquent, les personnes à faibles revenus tendent à bénéficier d'une prestation au rabais en matière d'eau et d'électricité, aussi bien qualitativement que quantitativement. L'accroissement de l'accès à ces services en milieu rural fait partie des priorités majeures du gouvernement.

Agriculture

Une part importante de la population béninoise travaille dans le secteur de l'agriculture ou de la pêche. La sécurité alimentaire et nutritionnelle fait donc également partie des domaines d'action prioritaires des pouvoirs publics. Parmi les personnes vivant en milieu rural, 12 % sont touchées par une insécurité alimentaire modérée, contre 6 % des personnes vivant en milieu urbain. Le ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche a lancé pas moins de 24 projets pour faire baisser ces chiffres dans le cadre du budget de 2018.

Culture, tourisme, sport et jeunesse

Les artistes et artisans font partie des communautés les plus pauvres du Bénin, et le gouvernement peine à collaborer avec des groupes organisés afin de servir leurs intérêts. L'industrie du tourisme béninoise est quant à elle peu développée, mais des efforts ont été entrepris en vue de valoriser les ressources concernées. En matière de sport, l'État tente d'assurer des formations et de soutenir les domaines jouissant de ressources limitées afin d'appuyer la croissance des équipes et ligues nationales. Aucun effort notable n'a toutefois été déployé en vue de créer des ligues féminines ou de permettre un meilleur accès au sport pour les personnes en situation de handicap. Le chômage freine les jeunes et le Gouvernement béninois s'efforce de répondre tant bien que mal à la demande en matière de services.

Protection sociale

Le Bénin prend part actuellement à plusieurs programmes visant à réduire les risques d'exclusion qui pèsent sur certaines catégories de la population. Il concentre également ses efforts dans la lutte contre les grossesses précoces.

Il est clair que, dans de nombreux secteurs, le Gouvernement béninois se penche en priorité sur les groupes de population « laissés de côté ». La clé est désormais de savoir comment cette approche lui permettra de mieux cibler ses initiatives et établir des rapports connexes. Ces derniers permettront de suivre de façon systématique les progrès accomplis, d'appuyer tous les acteurs dans leurs efforts d'action en faveur des P20, et d'établir une base de preuves accessible en la matière.

Le statut des P20 au Bénin

En vertu de l'ODD 1, le Gouvernement du Bénin s'est fixé l'objectif de réduire de moitié le taux de pauvreté du pays d'ici à 2030, tous âges et sexes confondus. On estime qu'en 2015, 40 % de la population béninoise vivait sous le seuil de pauvreté national, contre 33 % en 2007. De même, le Bénin a récemment vu le nombre de ses citoyens sous le seuil international d'extrême pauvreté (fixé à 1,90 US\$) passer de 49 % en 2002 à 51 % en 2013⁶. La croissance du Produit intérieur brut sur cette période s'est pourtant accélérée de façon considérable, mais elle n'a entraîné aucune réduction de la pauvreté, et ce, pour de multiples raisons. Parmi les facteurs repérés par l'INSAE figurent la productivité stagnante du secteur agricole, ainsi que l'insuffisance des ressources dont bénéficient les populations vulnérables⁷.

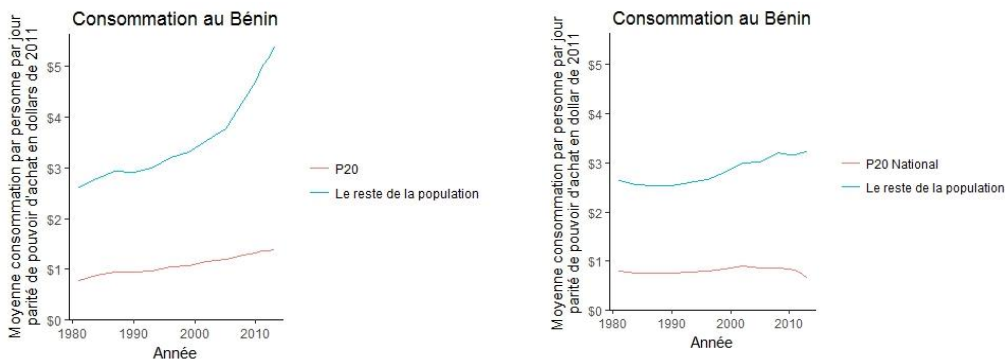
Les données les plus récentes indiquent que les dépenses quotidiennes de consommation maximales par personne atteignent les 2,54 US\$⁸. Elles s'élevaient en moyenne à 1,38 US\$ en 2013 et à seulement 1,15 US\$ en 2002 ; or environ 65 % des Béninois appartiennent aux P20 mondiaux. Il est donc globalement urgent de s'adresser à ces deux tiers de la population béninoise qui font partie des 20 % les plus pauvres du monde.

L'engagement de « ne laisser personne de côté » fixe par ailleurs l'objectif d'aider en priorité les plus défavorisés⁹. Pour mieux comprendre les groupes de personnes les plus susceptibles d'être laissés pour compte, observons les P20 nationaux du Bénin. En 2015, les 20 % les plus pauvres dans le pays vivaient avec moins de 0,95 US\$ par personne et par jour. C'est moins de la moitié du seuil international de pauvreté. Cette population a vu ses dépenses moyennes de consommation fortement diminuer au cours de ces dernières années : atteignant 0,90 US\$ en 2002, elles se sont écroulées à 0,64 US\$ en 2013. En d'autres termes, la consommation moyenne des P20 nationaux correspondait à environ un tiers du seuil international d'extrême pauvreté, contre un peu moins de la moitié auparavant. Cela signifie que malgré leur grand nombre (20 % de la population nationale), les P20 béninois ne représentent que 3,2 % de la consommation du pays.

Ce constat soulève deux problématiques fondamentales et illustre bien le défi que représente le Programme 2030. D'une part, les progrès concernant les personnes les plus pauvres doivent être suffisamment rapides pour réduire l'écart avec le reste de la population, autrement, celui-ci ne fera, par définition, que s'accroître. D'autre part, réduire ces inégalités signifie que le seuil de consommation (les niveaux de consommation les plus faibles) doit augmenter. L'ODD 10 est très clair sur ces points : les progrès concernant les populations les plus pauvres doivent être réalisés à un rythme plus soutenu que ceux constatés à l'échelle de la population nationale en moyenne.

Pour les P20 du Bénin, on observe une stagnation de la consommation moyenne quotidienne dans les années 1990 et 2000, puis une baisse au cours des années 2010. En parallèle, une progression considérable a été enregistrée pour le reste de la population.

Figure 1 : Écart croissant de consommation entre les 20 % les plus pauvres au Bénin et le reste de la population



Source : calculs effectués par Development Initiatives à partir de données de PovcalNet

Si les tendances récentes se confirment, les P20 risquent d’être laissés de côté en matière de consommation au Bénin. Le programme ARCH et d’autres initiatives gouvernementales visant à ne laisser personne de côté pourraient contribuer à remédier à cette situation. Axé sur l’assurance maladie, ce programme pourrait s’avérer être un moyen important d’éviter que les familles ne sombre dans la pauvreté. Anirudh Krishna¹⁰ a découvert que les frais de santé constituaient l’un des principaux facteurs contribuant à l’appauvrissement des familles, et ce dans un large éventail de contextes. Par ailleurs, les programmes de transferts en espèces se sont également montrés efficaces pour réduire la pauvreté dans divers contextes.

Nutrition

En vertu de l’ODD 2, le gouvernement s’est fixé l’objectif d’éliminer la faim et toutes les formes de malnutrition, en particulier chez les enfants, les femmes enceintes et allaitantes et les personnes âgées, et de doubler la productivité des agriculteurs. Le Bénin a récemment publié les résultats d’une enquête nationale sur la sécurité alimentaire, l’Analyse globale de la vulnérabilité et de la sécurité alimentaire de 2017. D’après cette enquête, 9,6 % de la population sont en insécurité alimentaire, contre 11 % en 2013. Le rapport a conclu que l’insécurité alimentaire n’était pas liée à un manque de disponibilité, mais à un manque d’accès à la nourriture¹¹.

En 2014, il a été estimé qu'environ 579 000 enfants souffraient d'un retard de croissance au Bénin. Les retards de croissance sont dus à des privations passées, en particulier la malnutrition, et présagent de privations futures en raison de leurs effets sur le développement aussi bien cognitif que physique. Ils peuvent également avoir des conséquences intergénérationnelles. Les données montrent une absence de progrès importants en matière de réduction des taux de retard de croissance au Bénin ces dernières années. L'enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS) réalisée par l'UNICEF en 2014¹² fait état de taux environ égaux à ceux relevés en 1996¹³ ; ces taux sont néanmoins inférieurs à ceux du pic de 2011-2012¹⁴. Cette même enquête indique que, parmi les P20 mondiaux (dont font partie deux-tiers de la population du Bénin), 39 % des enfants âgés de moins de cinq ans souffrent d'un retard de croissance, contre 21 % parmi le reste de la population. Parmi les P20 nationaux, ce chiffre s'élève à 45 % contre 30 % pour le reste de la population. Au Bénin, l'émaciation ou l'insuffisance pondérale par rapport à la taille concernent 4,6 % des enfants âgés de moins de cinq ans parmi les P20 et 3,9 % des enfants âgés de moins de cinq ans au sein du reste de la population.

Les données sur l'état nutritionnel des P20 peuvent aider à concentrer les efforts et l'attention sur des progrès mesurables, grâce à des investissements urgents visant à renforcer le capital humain – ce que prévoit un programme phare du Gouvernement du Bénin¹⁵.

Registres et statistiques de l'état civil

L'enregistrement des faits d'état civil et l'établissement de statistiques connexes sont des éléments importants de l'engagement à ne laisser personne de côté, car chacun a le droit d'être pris en compte par son gouvernement. Ce droit est toutefois difficile à réaliser pour les populations dont l'existence n'est pas officiellement reconnue.

Au Bénin, le ministère de l'Intérieur tient le Registre central de l'état civil. De réels progrès ont été accomplis : 85 % des naissances ont été enregistrées en 2014 (MICS 2014), contre 53 % en 2006¹⁶ (Enquête démographique et de santé [EDS] 2006). Il existe cependant une différence entre les P20 et le reste de la population, les premiers étant laissés de côté : d'après la MICS de 2014, parmi les P20 mondiaux, 71 % des enfants âgés de moins de cinq ans possédaient un acte de naissance, contre 86 % pour le reste de la population.

Ces dernières années, le ministère de la Santé a considérablement amélioré son système d'information de gestion sanitaire (DHIS2), qui héberge les données des registres et des statistiques de l'état civil. Des efforts parallèles ont été menés pour inciter les municipalités à collecter des données sur les naissances et les décès survenant en dehors du système de santé publique.

Le gouvernement est également en train d'étendre une large campagne nationale d'identification appelée « Recensement administratif à vocation d'identification des personnes » (RAVIP). En mai 2018, le gouvernement a annoncé que 10,2 millions de

personnes sur les 11 millions d'habitants estimés du Bénin avaient été recensées par le RAVIP¹⁷. L'exercice initial n'a pas inclus d'efforts visant à relier les critères d'admissibilité à certains services sociaux aux cartes d'identité. De même, aucune politique n'a été annoncée quant à la manière dont les cartes RAVIP pourraient être reliées à d'autres bases de données administratives du gouvernement. Néanmoins, de tels outils pourraient jouer un rôle considérable dans l'élargissement de l'accès aux services publics pour les P20. Le RAVIP pourrait également fournir de meilleures données sur les zones où la population est laissée de côté.

Cibles d'ODD pour 2018

En vertu de l'ODD 6, le gouvernement s'est fixé l'objectif d'assurer l'accès universel à l'eau potable à un coût abordable, et à des toilettes adéquates. D'après la MICS de 2014, parmi les P20 mondiaux vivant au Bénin, 67 % disposent d'une source d'eau potable améliorée contre 88 % pour le reste de la population. Parmi les P20 mondiaux, 15 % disposent de toilettes adéquates contre 76 % pour le reste de la population.

En vertu de l'ODD 7, le gouvernement s'est fixé l'objectif de garantir l'accès universel à des services d'énergie électrique fiables et abordables. L'électrification est passée de 14,5 % en 1996 à 34,1 % en 2014 (MICS 2014). Cependant seuls 11 % des ménages faisant partie des P20 ont accès à l'électricité, contre 79 % pour le reste de la population (MICS 2014). Le gouvernement vise également à développer l'utilisation des énergies renouvelables.

En vertu de l'ODD 11, le gouvernement s'est fixé l'objectif de garantir l'accès de toute la population à un logement convenable. Afin d'accompagner l'urbanisation, il travaille sur un projet d'assainissement des eaux de pluie ainsi que sur un projet visant à paver les routes de toutes les grandes villes du pays¹⁸. 34 % des habitants du Bénin vivent dans des logements dont les sols ne sont pas finis et 64 % vivent dans des logements faits de matériaux naturels ou rudimentaires (MICS 2014).

L'ODD 12 vise à promouvoir la production et la consommation durables. Pour atteindre cet objectif, le gouvernement met actuellement en place l'interdiction des sacs en plastique non biodégradables.

L'ODD 15 inclut des cibles visant à lutter contre la désertification et la déforestation. Le gouvernement a par conséquent mis en œuvre un document d'orientation sur les efforts à mettre en œuvre pour protéger les écosystèmes terrestres.

Données, statistiques et ventilation – comprendre quels groupes de personnes sont laissés de côté

Certains groupes de personnes en particulier peuvent être laissés à l'écart des avancées, pour toutes sortes de raisons. Les différences peuvent être considérables en fonction des aspects de l'identité, notamment l'âge, le sexe ou le handicap. Le milieu de vie d'une personne est souvent un autre facteur important quant aux chances et aux perspectives qui s'offrent à elle. Les indicateurs des ODD incluent de nombreuses ventilations différentes, mais l'initiative P20 propose de n'en retenir que cinq dans un premier temps, à savoir le quintile de richesse, le sexe, la zone géographique, l'âge et le type de handicap. Bien que des données sur ces dimensions soient disponibles pour certains services de base et secteurs sociaux, il est nécessaire d'effectuer davantage d'études pour comprendre quels groupes sont laissés de côté dans des domaines tels que l'énergie ou la croissance économique.

L'INSAE finalise actuellement une nouvelle stratégie nationale de développement de la statistique, qui inclura des plans spécifiques en vue d'élaborer les meilleurs indicateurs possibles pour le Plan national de développement, l'Agenda 2063 et les ODD. Elle traitera de nombreuses questions, notamment l'établissement de statistiques sur l'environnement. L'INSAE souhaite accroître sa participation aux forums internationaux afin d'améliorer les statistiques sur l'engagement à ne laisser personne de côté.

De nombreux ministères ne sont pas équipés de systèmes d'information capables de fournir des données précises et rapides pouvant être ventilées afin de mieux comprendre quelles personnes sont peut-être laissées de côté. Par exemple, le ministère de l'Énergie, de l'Eau et des Mines ne dispose pas de données pouvant être ventilées par un facteur autre que la zone géographique, alors que le sexe et le quintile de richesse pourraient avoir une incidence sur l'accès à ces services.

Un recensement agricole est en cours d'élaboration. Une fois qu'il sera mis en œuvre, il devrait être possible de ventiler les données selon le sexe et l'âge des membres des ménages. De manière générale, le ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche

a indiqué que la ventilation par âge, sexe et type de handicap serait utile pour améliorer le ciblage des services.

Sexe

La MICS de 2014 inclut plusieurs indicateurs ventilés par sexe. Les naissances des filles ne sont que légèrement moins susceptibles d'être enregistrées que celles des garçons. Comme dans la plupart des pays, les filles sont moins susceptibles de souffrir d'un retard de croissance au Bénin. Cependant, le taux de scolarisation primaire net ajusté des garçons est de 55 % parmi les P20 nationaux, contre 46 % pour les filles. Pour le reste de la population, les taux sont de 85 % pour les garçons et de 80 % pour les filles.

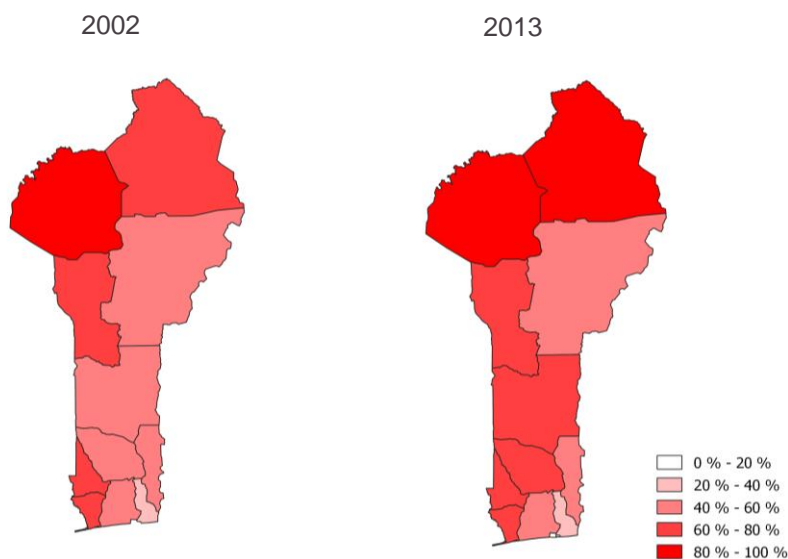
La plupart des ministères disposant de données administratives sont capables de les ventiler par sexe. Les ministères de l'Éducation et de la Santé sont par exemple équipés de systèmes statistiques solides produisant fréquemment des données ventilées par sexe.

Le Bénin ne collecte pas de données relatives aux populations LGBT ou à l'identité sexuelle.

Zone géographique

Le Bénin, comme ses pays voisins, affiche de grandes disparités en matière de bien-être en fonction des zones géographiques : le Sud littoral est bien plus riche, et les taux de pauvreté y sont bien plus bas que dans le Nord (Banque mondiale 2018). Une cartographie de la répartition de l'extrême pauvreté à partir de données d'EDS et de MICS suggère que la pauvreté a augmenté entre 2002 et 2013, en particulier dans le nord du pays. Le gouvernement a érigé l'égalité de traitement entre toutes les régions du pays au rang de priorité¹⁹.

Figure 2 : Taux d'extrême pauvreté au Bénin en 2002 et 2013



Source : calculs effectués par Development Initiatives à partir de données de PovcalNet et d'EDS

Âge

Certaines des sources de données internationales clés au Bénin, les EDS et les MICS, sont principalement axées sur les enfants âgés de 0 à 5 ans et les adultes âgés de 15 à 49 ans. Il y a donc moins d'informations sur les personnes appartenant à d'autres tranches d'âge. Par exemple, peu de questions sont posées sur les enfants âgés de 5 à 15 ans ; cependant, à partir de questions adressées à des personnes âgées de 15 à 49 ans, il a été découvert que 15 à 16 % d'entre elles avaient eu des rapports sexuels avant l'âge de 15 ans, avec 9 % de femmes mariées avant l'âge de 15 ans (MICS 2014). En outre, lors de ces enquêtes, les hommes et les femmes de plus de 49 ans ne sont pas interrogés sur leur activité sexuelle, la violence sexuelle ou les maladies sexuellement transmissibles, alors qu'ils sont particulièrement susceptibles d'être laissés de côté concernant ces domaines. L'élaboration de systèmes de données administratives pourrait également permettre une meilleure compréhension et ventilation par âge au Bénin. La Commission de statistique des Nations Unies a récemment créé le groupe de Titchfield sur les statistiques du vieillissement de la population, dont l'objectif est de fournir des recommandations en vue de mieux suivre les données relatives à l'âge tout au long du cycle de vie.

Handicap

Lors du Recensement général de la population et de l'habitation au Bénin de 2013, les répondants ont dû s'identifier en fonction de leur handicap (moteur, visuel, auditif ou verbal, intellectuel et mental). À cette occasion, 92 495 personnes présentant un handicap ont été recensées, soit moins de 1 % de la population. Ce recensement fournit une ventilation par zone géographique pour cette population. Le Groupe de Washington sur les statistiques des incapacités de la Commission de statistique des Nations Unies a déterminé que les personnes interrogées avaient fortement tendance à ne pas signaler ou à minimiser leur handicap. Le Groupe recommande une série de questions produisant des résultats plus précis, à utiliser pour les enquêtes, les recensements et les collectes de données administratives. Le Bénin n'a pas encore intégré ces questions à ses recensements ou enquêtes.

Autres considérations

D'après la MICS de 2014, 13 % des enfants béninois âgés de moins de 17 ans ne vivent pas avec l'un de leurs deux parents biologiques. Parmi les P20, 12 % des enfants de moins de 17 ans ne vivent pas avec leurs parents biologiques, contre 17 % pour le reste de la population. Ces chiffres masquent certaines disparités au sein des ménages. Il est possible que ces enfants vivent dans des conditions plus défavorables que les enfants biologiques du chef de famille.

Nombre des P20 et des personnes qui sont susceptibles d'être laissées de côté peuvent en outre être exclus de ces enquêtes, notamment les sans-abri, les personnes vivant dans des institutions telles que des prisons, des couvents et des orphelinats, les migrants et les personnes hospitalisées. Par ailleurs, dans de nombreuses régions du monde, il s'avère que les personnes vivant dans les logements aux loyers les plus bas en milieu urbain tendent à être beaucoup moins prises en compte.

Notes

¹ Groupe consultatif d'experts indépendants du Secrétaire général de l'ONU sur la révolution des données pour le développement durable, 2015. *A World That Counts: Mobilising The Data Revolution for Sustainable Development*. Disponible à l'adresse suivante : www.undatarevolution.org/report/.

² Ministère du Plan et du Développement, République du Bénin. « Contribution nationale volontaire à la mise en œuvre des ODD au Forum politique de haut niveau ». , 18 juillet 2017.

³ République du Bénin et PNUD, 2018. « Objectifs de développement durable : cibles prioritaires pour le Bénin ».

⁴ Communiqué de presse du FMI n° 18/117, 30 mars 2018.

⁵ République du Bénin, 2018. « Contribution nationale volontaire à la mise en œuvre des ODD au Forum politique de haut niveau – Document de travail ».

⁶ La Banque mondiale a signalé des problèmes de méthodologie rendant difficile la comparaison des chiffres de la pauvreté sur la durée. Beegle Kathleen, Christiaensen Luc, Dabalen Andrew, Gaddis Isis, 2016. *La pauvreté dans une Afrique en essor*. Washington D.C. : La Banque mondiale. © La Banque mondiale. Disponible à l'adresse suivante : <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/22575>. Licence : CC BY 3.0 IGO.

⁷ INSAE, mars 2014. *Évaluation de la pauvreté au Bénin*. Disponible à l'adresse suivante : <http://documents.worldbank.org/curated/en/200021468226191071/Evaluation-de-la-pauvrete-au-Benin>.

⁸ Tous les montants ont été mesurés en parité de pouvoir d'achat en dollars de 2011. Ils s'appuient également sur les calculs de l'outil PovcalNet de la Banque mondiale, accessible à l'adresse suivante : <http://iresearch.worldbank.org/PovcalNet/home.aspx>.

⁹ Assemblée générale des Nations Unies, 2015. Résolution disponible à l'adresse suivante : http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/70/1&referer=/english/&Lang=F. « Nous promettons de ne laisser personne de côté dans cette formidable quête collective. Considérant que la dignité de la personne humaine est fondamentale, nous souhaitons que ces objectifs et cibles se concrétisent au profit de toutes les nations, tous les peuples et toutes les composantes de la société. Les plus défavorisés seront les premiers que nous nous efforcerons d'aider. »

¹⁰ Krishna, Anirudh, 2010. *One Illness Away: Why People Become Poor and How They Escape Poverty*. Oxford University Press, New York.

¹¹ INSAE, www.insae-bj.org/actualites/dissemination-du-rapport-de-lanalyse-globale-de-la-vulnerabilite-et-de-la-securite-alimentaire-le-mardi-15-mai-2018-a-azalai-hot.html (page consultée le 9 juin 2018)

¹² Institut national de la statistique et de l'analyse économique (INSAE), 2015, Bénin. *Enquête par grappes à indicateurs multiples 2014, Rapport final*, Cotonou, Bénin : Institut national de la statistique et de l'analyse économique.

¹³ Kodjogbé, Nicalse, Gora Mboup, Justin Tossou, Léopoldine de Souza, Timothée Gandaho, Alphonse Guédémé, Thomas Houedokoho, Rafatou Houndékon, Thomas Tohouegnon, Suzanne Zomahoun, Virgile Capo-Chichi, et Andrée Cossi. 1997. *Enquête démographique et de santé*, République du Bénin 1996. Calverton, Maryland, États-Unis : Institut national de la statistique et de l'analyse économique et Macro International.

¹⁴ Institut national de la statistique et de l'analyse économique (INSAE) et ICF International, 2013. *Enquête démographique et de santé du Bénin 2011–2012*. Calverton, Maryland, États-Unis : INSAE et ICF International.

¹⁵ Voir la présentation de l'examen national volontaire de 2017 sur le programme phare du gouvernement, le dispositif ARCH, qui promeut l'assurance santé universelle, la fourniture d'assurances retraite, de formations, ainsi que l'octroi de microcrédits.

¹⁶ Institut national de la statistique et de l'analyse économique (INSAE) et ICF International, 2013. *Enquête démographique et de santé du Bénin 2006*. Calverton, Maryland, États-Unis : INSAE et ICF International.

¹⁷ RFI, 17 mai 2018. *Recensement au Bénin : les premiers résultats du RAVIP rendus publics*. Disponible à l'adresse suivante : www.rfi.fr/afrique/20180517-recensement-benin-premiers-resultats-ravip-rendus-publics

¹⁸ Ministère du Plan et du Développement, République du Bénin. « Contribution nationale volontaire à la mise en œuvre des ODD au Forum politique de haut niveau ». 18 juillet 2017. Disponible à l'adresse suivante : <https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/15901Benin.pdf>

¹⁹ Wagstaff, Adam, 2003. Child Health on a Dollar a Day: Some Tentative Cross-country Comparison. *Social Science and Medicine* 57(9):1529-38. Suivant l'exemple d'Adam Wagstaff, nous utilisons la distribution des scores de richesse des EDS et des MICS pour évaluer approximativement les répartitions des richesses. Dans notre cas, nous avons cartographié la richesse de deux EDS pour estimer la répartition des personnes en situation d'extrême pauvreté en 2002 et 2013.



MINISTÈRE DU PLAN
ET DU DÉVELOPPEMENT

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Development Initiatives (DI) est un organisme indépendant de développement international qui s'intéresse à l'utilisation des données pour éradiquer la pauvreté et promouvoir le développement durable. Notre vision : un monde sans pauvreté qui investit dans la sécurité humaine et où chacun jouit des bénéfices des perspectives et de la croissance.

Nous œuvrons à faire en sorte que les décisions concernant l'attribution des financements et des ressources conduisent à l'élimination de la pauvreté, renforcent la résilience des populations les plus vulnérables du monde, et garantissent que personne ne soit laissé de côté.

Copyright © 2018 Development Initiatives
Nous encourageons la diffusion de notre travail sous réserve de l'inclusion d'une référence.

Contact
Zach Christensen
Analyste principal de l'Initiative P20
Zach.Christensen@devinit.org
+1 801 803 3045

Pour en savoir plus sur notre mission, consultez notre site
www.devinit.org
Twitter : @devinitorg
Courrier électronique : info@devinit.org

Development Initiatives est le nom commercial de Development Initiatives Poverty Research Ltd, société immatriculée en Angleterre et au Pays de Galles sous le numéro 06368740, et de DI International Ltd, société immatriculée en Angleterre et au Pays de Galles sous le numéro 5802543.

BUREAU DU ROYAUME-UNI

Development Initiatives
North Quay House
Quay Side, Temple Back
Bristol, BS1 6FL, Royaume-Uni
+44 (0) 1179 272 505

BUREAU DU KENYA

Development Initiatives
Shelter Afrique Building
4th Floor, Mamlaka Road
Nairobi, Kenya
PO Box 102802-00101
+254 (0) 20 272 5346

**BUREAU DE DEVELOPMENT
RESEARCH
AND TRAINING (DRT)**

Ggaba Road, Mutesasira
Zone, Kansanga
PO Box 22459
Kampala, Ouganda
+256 (0) 312 – 263629/30
+256 (0) 414 – 269495
www.drt-ug.org

BUREAU DES ÉTATS-UNIS

Development Initiatives
1110 Vermont Ave NW,
Suite 500, Washington D.C.
20005, États-Unis